

Belgique - België  
P.P.  
1140 Bruxelles 14  
**P 003616**



**LE FANAL  
DES ANIMAUX**  
A.S.B.L - V.Z.W.

# Home pour chats âgés



Bulletin trimestriel n°110 • 29<sup>ème</sup> année • Juin 2016

## SOMMAIRE

• Le mot du Conseil d'Administration	1
• Notre barbecue	3
• Chronique Vétérinaire	4
• Parrainages	6
• Le Chat, stérilisation	8
• Bonnes vacances	10
• A vos agendas / Nouvelles des anciens	12
• Ordre Permanent	13
• Dernières volontés	14
• Info du SFP Finances pour nos donateurs	15
• Comment nous aider	16



## Le mot du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur, Chers membres,

Les beaux jours arrivent ! Tous nos petits protégés sont impatients de pouvoir sortir dans la cour du Fanal se dorer au soleil.

Chacun sait qu'une histoire d'amour existe depuis la nuit des temps entre le soleil et les chats.

Paradoxale, cette phrase nous direz-vous ? Pas tant que cela ! Le grand écrivain Maurice Carême l'avait compris puisqu'il a fait du chat, un poème à lui seul :

*Le chat ouvrit les yeux, le soleil y entra.  
Le chat ferma les yeux, le soleil y resta.  
Voilà pourquoi, le soir quand le chat  
se réveille, j'aperçois dans le noir  
deux morceaux de soleil.*

Ces beaux jours qui s'annoncent nous permettront justement d'entamer les rénovations extérieures de notre "Maison des chats".

Souvenez vous, en 2014 grâce à votre générosité, nous avons réparé la cheminée. Maintenant c'est la façade qui a besoin d'un sérieux lifting !

En effet, les joints doivent absolument être refaits et nous avons constaté un trou dans la toiture côté rue où les gouttières sont prêtes à tomber...

Bref, du travail en perspective pour des corps de métier qui devront être aussi agiles que nos félins pour réparer cette inéluctable usure du temps.

Ce que le temps n'use pas, par contre, c'est le dévouement des bénévoles et de notre conseil d'administration. Nous sommes toujours présents, grâce à votre soutien et vos encouragements !



Si nous pouvions une fois encore compter sur votre générosité pour nous aider à réaliser ces travaux (**Fanal des Animaux BE71 0682 0580 9169 avec la mention "façade et toiture"**), nous serions apaisés de savoir que nos petits poèmes ambulants, passeront l'hiver prochain sans courant d'air et que nous pourrions aussi réaliser des économies de chauffage. Economies qui seront une fois de plus répercutées au profit de nos locataires en titre.

Vos dons aussi minimes soient-ils, nous aident à entretenir la flamme du Fanal, et grâce à vous elle continuera à guider le destin de tous nos petits soleils présents et à venir.

Merci à tous.

Le Conseil d'Administration.





Dimanche 17 juillet 2016  
à partir de 12h30'  
**3<sup>ème</sup> BARBECUE D'ÉTÉ**

**Stand  
d'artisanat**



**Venez participer à un super repas  
17 €/pers. au profit de nos protégés**

Réservations avant le 15 juillet 2016 en versant le montant de votre participation au compte **BE71 068205809169** avec la mention "BBQ2016".

(Merci aux végétariens de se faire connaître).



Lieu : Centre Civique de Kapelleveld asbl  
Avenue Albert Dumont, 10 - 1200 Bruxelles

Renseignements complémentaires :  
**02 734 60 29**





### Je suis enceinte et j'ai un chat : SOS toxoplasmose !

Causée par le protozoaire "Toxoplasma Gondii", la **toxoplasmose** est une infection pouvant atteindre le **chat** et de nombreux autres mammifères ou oiseaux. Elle est souvent asymptomatique, mais dangereuse pour certaines **femmes enceintes**.

- **Toxoplasmose : le chat contamine le milieu extérieur !**
- **Primo-infection : un danger pour les femmes enceintes**
- **Comment les chats deviennent-ils porteurs de la toxoplasmose ?**
- **Femme enceinte non immunisée : comment se protéger de la toxoplasmose ?**

#### **Toxoplasmose : le chat contamine le milieu extérieur !**

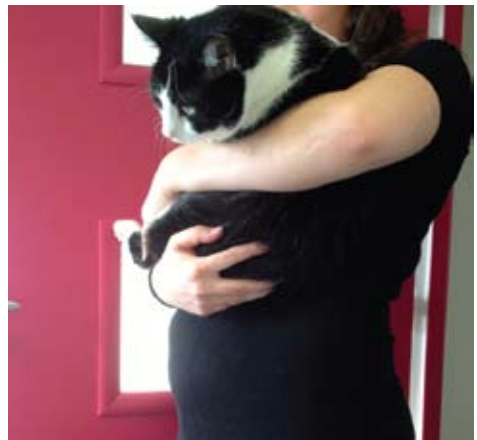
Dans l'environnement, plus particulièrement dans la terre humide et sur les végétaux, se trouvent des "oocystes", sorte d'œufs microscopiques contenant toxoplasma gondii au stade appelé "sporozoïte". Ces oocystes n'ont qu'une seule source : **l'intestin grêle du chat**.

En effet, seul ce dernier est capable de les produire. Après minimum 24 heures de maturation dans l'environnement apparaît le deuxième stade du cycle, nommé "tachyzoïte", c'est lui qui est capable d'infecter les mammifères et les oiseaux... et nous, causant la toxoplasmose.

Suite à leur ingestion par ces animaux, les tachyzoïtes passent dans leur sang et doivent se protéger du système immunitaire de leur hôte. Ils vont donc vivre au stade "bradyzoïte", reclus dans des kystes protecteurs localisés notamment dans les muscles. Le dernier stade, "mérozoïte", n'existe que dans l'intestin du chat lorsque ce dernier a mangé des proies contenant des bradyzoïtes. Les mérozoïtes, capables de reproduction sexuée, produisent les sporozoïtes. Le cycle est bouclé !

#### **Primo-infection : un danger pour les femmes enceintes.**

Si l'infection par la toxoplasmose est le plus souvent bénigne et asymptomatique, il n'en est pas de même pour les **femmes enceintes** ne possédant pas d'anticorps contre le parasite.





En effet, une première infection pendant la grossesse peut notamment causer de graves lésions au fœtus, un avortement ou des lésions apparaissant plus tard dans la vie de l'enfant.

### **Comment les chats deviennent-ils porteurs de la toxoplasmose ?**

Si *Toxoplasma gondii* peut contaminer de nombreuses espèces, il n'y a que dans les cellules de l'intestin grêle du chat qu'il peut se multiplier de manière sexuée. Un chat contaminé devient une source de parasites considérable. Il élimine des millions d'ocystes dans ses selles et ce pendant plusieurs mois, tout en ne présentant en général aucun symptôme. Tous ces ocystes pourront ensuite contaminer animaux et humains à la toxoplasmose.

L'intestin du chat peut devenir un centre de production d'ocystes de trois manières : lorsque le chat ingère des rongeurs porteurs de kystes, lorsqu'il mange de la viande (ovins, caprins...) mal ou pas cuite ou enfin via l'ingestion de terre ou de plantes souillées par des déjections d'autres chats également infestés.

### **Femme enceinte non immunisée : comment se protéger de la toxoplasmose ?**

Lorsque l'on a bien compris le cycle de *Toxoplasma gondii*, il est facile d'éviter la toxoplasmose, tout en continuant à vivre aux côtés de son petit félin domestique préféré ! Il est primordial de **bien se laver les mains** après avoir manipulé de la terre, du sable ou des végétaux potentiellement souillés par des matières fécales de chats. Porter des gants lors de ces tâches est aussi utile pour diminuer les risques.

Concernant la litière du chat, étant donné que les ocystes ne deviennent infectants que minimum 24 heures après leur émission, l'élimination des selles doit être réalisée au moins une fois par jour.

D'un point de vue alimentaire, que l'on vive avec un chat ou non, la viande insuffisamment cuite peut transmettre la toxoplasmose si elle contient des kystes du parasite. Les œufs crus et le lait cru ne doivent pas être consommés. Les crudités peuvent cacher des ocystes : il faut bien les laver ou mieux, les cuire.

## PARRAINAGES



*Bonjour à tous, je m'appelle **CACAILLOU** et j'ai 8 ans. Je suis arrivée avec ma copine Fifille, et comme elle, vous pouvez voir que nous avons un air quelque peu rébarbatif.*

*Pourtant, croyez moi, nous ne sommes pas méchantes mais nous n'avons pas encore eu le temps de nous habituer au Fanal. Nous sommes arrivées durant le mois de mars.....Un parrain ou une marraine nous aiderait certainement à redevenir plus sympa.....*





*Coucou, Et moi, j'ai 6 ans et je suis **FIFILLE**. Ma copine Cacaillou vous a déjà tout bien expliqué, Et je confirme tout ce qu'elle a dit.*

*A bientôt ?*



*Moi, c'est **PLUME**. Je suis une petite merveille de 2 ans. Je suis au Fanal depuis le mois de février et.... j'adore les câlins !*

*Alors, si ça vous dit, n'hésitez surtout pas à devenir ma marraine (ou mon parrain), je vous attends !*

## STERILISATION



**JE STÉRILISE MOI**



Une campagne de **SANS COLLIER** soutenue




© GELUCK 2016

[jesterilise.be](http://jesterilise.be)

## N CHAT. ET VOUS?

par Le Chat et par l'Union Professionnelle Vétérinaire



*“ On m’a abandonné  
pour partir en vacances ”*

**Chaque année en Belgique, des milliers d’animaux  
sont victimes des abandons de vacances.**



**[vacances-sans-abandon.be](http://vacances-sans-abandon.be)**

**CNPA**



Ceci est un conseil du  
Conseil National de la Protection Animale  
Avenue Mozart 92 - 1180 Bruxelles - [www.cnpa.be](http://www.cnpa.be)

# OPERATION BONNES VACANCES



## Les Vacances ! Drôles de mots !

Synonymes pour les uns de soleil, mer, montagne, farniente,..., synonymes pour d'autres de chagrin, cauchemar, calvaire, abandon.

Alors en cette période qui n'est malheureusement pas des plus heureuses pour de nombreux petits compagnons à quatre pattes, les responsables de la protection animale se retroussent les manches et repartent une fois encore au combat afin de sauver un maximum de petits abandonnés et leur assurer bien-être et nourriture.

Comme tous les ans, le Fanal des Animaux lance son opération "**Bonnes Vacances**" afin de récolter un maximum de nourriture pour ses petits pensionnaires.

**Chaque somme recueillie est immédiatement et exclusivement convertie en nourriture.**

Alors, n'hésitez pas à utiliser le bulletin de virement que vous trouverez en annexe et inscrivez-y le montant que vous désirez verser avec la mention "**Bonnes Vacances**", vous soutiendrez ainsi directement notre opération et nos petits protégés vous en seront des plus reconnaissants.

Pour eux aussi, il est agréable de savoir que quelqu'un, quelque part, ne les oublie pas et que le soleil existe.

Vous pouvez également participer à cette opération en déposant des colis alimentaires directement au refuge.

Nous sommes persuadés que votre générosité sera, une fois de plus, présente et d'avance, nous vous remercions de votre soutien indéfectible.

Le Comité félin vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

*NB. Nous vous rappelons que nous vous envoyons une attestation fiscale pour tous les dons, à partir de 40 € par an.*

## A VOS AGENDAS



### Dimanche 17 juillet

Notre **barbecue** annuel sera organisé au Centre Civique de Kappeleveld, 10 avenue Albert Dumont à 1200 Woluwé St Lambert. Détails, voir page 3.

### Samedi 15 octobre

"Les voyages", sera le thème de notre cabaret présenté par les **Fanacha** ! Réservations chez Marie, téléphone 0475 927 020. Comme d'habitude : 1<sup>er</sup> inscrit, 1<sup>er</sup> servi !

### Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre

Nous serons au Centre Civique de Kappeleveld qui y organise son magnifique **Marché de Noël**. Nombreux stands d'artisanat et plein de surprises.

### Dimanche 18 décembre

Nous espérons vous rencontrer lors de notre traditionnel **Dîner de Noël**. Nous vous proposerons un délicieux repas, un spectacle haut en couleurs, une superbe tombola et toujours, notre magnifique stand d'artisanat.

Toutes ces manifestations seront détaillées dans nos prochaines revues !

## DES NOUVELLES DES ANCIENS

### Capsule

*Chers amis,*

*J'ai eu le bonheur d'être adoptée et je suis heureuse. Je pense souvent à tous ceux qui n'ont pas eu cette chance et souhaite que cela ne dure pas longtemps.*

*Je donne votre adresse à ceux qui aimeraient un compagnon chat.*

*Janie, mon amie (je n'aime pas dire ma maitresse car c'est mon amie), vous donnera de mes nouvelles.*

*Gros bisous de nous deux,*

*Capsule (et Janie)*



**Les chats malheureux  
Et les abandonnés**

**Faites un geste pour eux  
Afin qu'ils soient adoptés  
Ne rien faire serait affreux  
Alors que le Fanal va les aider  
Les amis des chats veulent les aider !**

## ORDRE PERMANENT

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir effectuer le virement permanent suivant par débit de mon compte :

Montant\* : (en chiffres) \_\_\_\_\_ euros;  
(en lettres) \_\_\_\_\_ euros.

Périodicité : le \_\_\_\_\_ de chaque mois.

Le premier virement devra être effectué le  
avec comme communication : "Don ou Parrainage de :

et de verser cette somme sur le compte **DEXIA N° 068 – 2058096 – 74**

Au bénéfice de l'a.s.b.l, "**Le Fanal des Animaux**", 16, av. Emile Max,  
1030 Bruxelles (coordonnées bancaires sur le RIB joint).  
Numéro d'agrément HK 3023156016

**IBAN : BE16 0682 0580 9674 - BIC : GKCCBEBB**

Cet ordre restera valable aussi longtemps que je ne l'annulerai pas.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agréer, Madame,  
Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le: \_\_\_\_\_

Signature

*\*Un don ou un parrainage supérieur ou égal à 40 euros par an, est déductible des impôts sur base d'une attestation qui sera délivrée par le Fanal des Animaux.*

## Pensez aux chats du Fanal des Animaux pour vos dernières volontés

La mission du **Fanal des Animaux** est d'offrir aux chats qui, pour des raisons diverses ont été séparés de leurs maîtres, **un logement chaud, de la nourriture, des soins et beaucoup de câlins** afin qu'ils puissent continuer à couler des jours heureux jusqu'au bout du chemin.

Nous ne recevons aucun subside; aussi, ce sont **des dons, des legs** qui permettent au Fanal des Animaux d'exister.

Cette générosité est pour nous la preuve que notre initiative trouve une réponse positive auprès de vous et nous donne l'envie de poursuivre notre action.

En tant qu'ASBL, nous bénéficions d'une **réduction des droits de succession** sur les legs qui nous sont faits. Le taux des droits de succession ne dépend pas du lieu où se trouve l'ASBL mais bien du lieu de résidence du testateur.

Il faut donc savoir que si vous désirez faire un legs et que vous résidez :

- en Flandre, l'ASBL paiera une taxe de 8.5% sur le legs
- en Wallonie, l'ASBL paiera une taxe de 7 % sur le legs
- dans la région de Bruxelles Capitale, l'ASBL la taxe sera de 12,5 %.

Sachez que les droits de succession sont très élevés en Belgique pour des parents éloignés ou des non-parents et que grâce à un legs en duo avec une ASBL telle que le Fanal des Animaux, qui possède un agrément fiscal, ceux-ci pourront également bénéficier d'une réduction de leurs droits de succession.

Un **notaire** sera toujours votre meilleur conseiller technique dans la rédaction de votre testament. Si vous ne connaissez pas de notaire, nous pourrions vous communiquer les coordonnées de notaires sensibles à la protection animale.

Alors si vous aimez les chats, pensez aux chats du Fanal des Animaux dans vos dernières volontés, ils vous en seront éternellement reconnaissants.





Chers membres et amis,

Nous venons de recevoir un courrier du SPF Finances concernant les attestations fiscales. Nous devons impérativement indiquer sur les attestations les renseignements suivants :

- Nom et prénom,
- Nom et prénom du conjoint (s'il y a lieu),
- Adresse complète,
- Numéro National (ou date de naissance pour ceux qui n'ont pas de NN)
- Numéro d'entreprise pour les sociétés, asbl.....

Il serait peut être utile pour nous de connaître votre numéro de téléphone ou votre adresse courriel. Sans ces renseignements, ils ne déduirons pas les dons de vos impôts.

Nous vous prions donc de nous communiquer ces renseignements au plus vite.

D'avance nous vous en remercions.

Le Conseil d'Administration

## Envoi de votre revue trimestrielle

Si vous souhaitez continuer à recevoir notre revue, merci de vous mettre en ordre de cotisation et de nous signaler vos changements d'adresse : trop d'exemplaires nous sont retournés avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée".

De même, si l'orthographe de votre nom ou prénom ou si l'intitulé de votre adresse

sont incorrects merci de nous en faire part.

Vous pouvez également nous communiquer votre adresse courriel, de cette manière, d'une part, vous recevrez votre revue EN COULEURS, d'autre part, vous nous aiderez à faire des économies substantielles.

## COMMENT NOUS AIDER ?

- **En participant à nos activités !** (voir agenda page 12)
- En nous offrant des lots pour nos tombolas
- En nous donnant des boîtes de nourriture pour chats, thon et saumon au naturel, des sacs de croquettes, des sacs de graviers pour les litières.
- En nous apportant du matériel de nettoyage : torchons, produit de vaisselle, raclettes, brosses, papier essuie-tout .....
- Nous acceptons aussi des fournitures de bureau : timbres-poste, papier pour imprimantes, enveloppes .....

Merci à tous.



**Petit rappel** : le nouveau site du Fanal des Animaux  
[www.lefanaldesanimaux.org](http://www.lefanaldesanimaux.org)

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Pour nous joindre :

Adresse postale : **LE FANAL DES ANIMAUX**  
16, avenue Emile Max  
1030 Bruxelles

Tél. & fax : 02 / 734.60.29  
E-mail : [lefanaldesanimaux@skynet.be](mailto:lefanaldesanimaux@skynet.be)  
Site web : <http://www.adoption-chat.be/>  
[www.lefanaldesanimaux.org](http://www.lefanaldesanimaux.org)  
Facebook : OLIVIA GEIRNAERT LE FANAL DES ANIMAUX

### Nos comptes :

Pour les cotisations : **IBAN : BE71 0682 0580 9169- BIC : GKCCBEBB**

Membre sympathisant	13 € / an
Membre adhérent	25 € / an
Membre d'honneur	100 € / an
Membre à vie	350 €

Pour les parrainages et les dons, pour l'action "Nouvelle maison" et pour les chats de terrain : **IBAN : BE16 0682 0580 9674 - BIC : GKCCBEBB**

*Changement d'adresse : en cas de déménagement, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi que votre numéro de téléphone.*

Pourquoi

## LE FANAL DES ANIMAUX?

... le degré de civilisation d'une société se définit par l'attention qu'elle porte aux plus faibles et aux plus démunis de ses membres (les personnes ayant peu de moyens, les enfants, les malades et les personnes âgées) et ... les animaux de compagnie, qui nous offrent tout au long de leur vie, leur gentillesse et leur affection (dans un monde de plus en plus individualiste), méritent assurément toute notre assistance lorsqu'ils deviennent vieux et que la vie les sépare des maîtres qu'ils ont aimés.

Tel est le but du Fanal des Animaux et telle est notre fierté d'agir.

Le Conseil d'Administration



Le Fanal des Animaux est membre du Conseil National de la Protection Animale  
Numéro d'agrément HK 3023156016

Editeur responsable: Le Fanal des Animaux, 16 av. E. Max - 1030 Bruxelles